Cac
folio
FRC
9354

ADRESSE
DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
AUX FRANÇOIS,

Sur les dangers de la Patrie, décrétée le 11 Juillet 1792.

IMPRIMÉE PAR SON ORDRE.

Réimprimée en exécution de l'Arrêté du Directoire, du 16 du même mois, l'an quatrième de la Liberté.

CITOYENS,

Votre Constitution repose sur les principes de la justice éternelle. Une ligue de Rois s'est formée pour la détruire. Leurs bataillons s'avancent : ils sont nombreux, soumis à une discipline rigoureuse, et depuis long-temps exercés dans l'art de la guerre. Ne sentez-vous pas une noble ardeur enflammer votre courage? Souffrirez-vous que des hordes étrangères se répandent comme un torrent destructeur sur vos campagnes ? quelles

Lk W 2046

ravagent vos moissons ; qu'elles désolent votre patrie par l'incendie et les cruautés : en un mot, qu'elles vous accablent de chaînes, teintes du sang de ce que vous avez de plus cher ?

Nos armées ne sont point encore portées au complet. Une imprudente sécurité a modéré trop tôt les élans du patriotisme. Les recrutemens ordonnés n'ont pas eu un succès aussi entier que vos représentans l'avoient espéré. Des troubles intérieurs augmentent la difficulté de notre position. Nos ennemis se livrent à de folles espérances, qui sont pour vous un outrage.

Hâtez-vous, citoyens : sauvez la liberté, et vengez votre gloire.

L'Assemblée nationale déclare que la patrie est en danger ;

Cependant gardez-vous de croire que cette déclaration soit l'effet d'une terreur indigne d'elle et de vous. Vous avez fait le serment de *vivre libres ou de mourir*. Elle sait que vous le tiendrez, et elle jure de vous en donner l'exemple : mais il ne s'agit pas de braver la mort, il faut vaincre ; et vous le pouvez, si vous abjurez vos haines, si vous oubliez vos dissensions politiques, si vous vous ralliez tous à la cause commune, si vous surveillez avec une infatigable activité les ennemis du dedans, si vous prévenez tous les désordres et les violences individuelles qui les font naître ; si assurant dans le Royaume l'empire des loix, et répondant par des mouvemens réglés, à la patrie qui vous appelle, vous volez sur les frontières et dans nos camps, avec le généreux enthousiasme de la liberté, et le sentiment profond des devoirs de soldats-citoyens.

François, qui, depuis quatre ans, luttez contre le dispotisme, nous vous avertissons de vos dangers, pour vous inviter aux efforts nécessaires pour les surmonter. Nous vous montrons le précipice : quelle gloire vous attend quand vous l'aurez franchi ! Les Nations vous contemplent : étonnez-les par le déploiement majestueux de vos forces et d'un grand caractère. Union, respect pour les loix, pour les chefs, pour les autorités constituées ; courage inébranlable, et bientôt la victoire couronnera de ses palmes l'autel de la liberté ; et bientôt les peuples qu'on arme aujourd'hui contre votre cons-

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

titution, ambitionneront de s'unir à vous par les liens d'une douce fraternité; et bientôt, consolidant par une paix glorieuse les bases de votre gouvernement, vous recueillerez enfin tous les fruits de la révolution; et vous aurez préparé, par votre bonheur, celui de la postérité.

Signés, *AUBERT-DUBAYET*, Président; *DALMAS*, *GOYER*, *QUINETTE*, *VINCENT*, *ROUYER*, *DELAUNAY d'Angers*, Secrétaires.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE A L'ARMÉE FRANÇOISE.

BRAVES GUERRIERS,

L'Assemblée Nationale vient de proclamer le danger de la patrie : c'est proclamer la force de l'empire ; c'est annoncer que bientôt la jeunesse françoise se portera sous les drapeaux de la Liberté. Vous l'instruirez à vaincre ; vous lui montrerez le chemin de la gloire.

Au signal du danger de la patrie, vous sentez redoubler votre ardeur, Guerriers, que la discipline en dirige les mouvemens ; elle seule garantit la victoire. Ayez ce courage calme et froid que doit vous donner le sentiment de vos forces.

Une véritable armée est un corps immense mis en mouvement par une seule tête. Il ne peut rien sans une subordination passive de grade en grade, depuis le soldat jusqu'au général. Guerriers, imitez le dévouement de Dassas et le courage du brave Pie. Méritez les honneurs que la Patrie réserve à ceux qui combattent pour elle, ils seront dignes d'elle, dignes de vous.

N'oubliez pas que c'est votre constitution qu'on attaque. On veut vous faire descendre du rang glorieux des peuples

libres. Eh bien ! braves guerriers, il faut que la Constitution triomphe, ou que la Nation Françoise se couvre d'une honte ineffaçable.

De toutes parts vos concitoyens se disposent à vous seconder. N'en doutez pas, il n'est aucun François qui balance ; il n'en est aucun qui, dans ces jours de péril et de gloire, s'expose à deshonorer sa vie par une lâche et honteuse inaction. Qu'il seroit malheureux celui qui ne pourroit pas dire un jour à ses enfans, à ses concitoyens : « Et moi aussi, je » combattois quand notre liberté fut attaquée. J'étois à la journée » où les armes françoises triomphèrent de nos ennemis ; j'ai » défendu les remparts de la ville qu'ils attaquèrent en vain, » et mon sang a coulé tel jour pour la patrie, la liberté, » l'égalité. »

Signés, *AUBERT - DUBAYET*, président ; *DALMAS*, *GOYER*, *QUINETTE*, *VINCENS*, *ROUYER*, *DELAUNAY d'Angers*, secrétaires.

Le DIRECTOIRE DU DÉPARTEMENT, ouï le PROCUREUR-GÉNÉRAL-SYNDIC en ses réquisitions, a arrêté que les adresses de l'Assemblée Nationale aux François, et à l'Armée Françoise seront réimprimées, adressées à toutes les municipalités du ressort, par les directoires de districts, pour y être lues et publiées, *même aux prônes des paroisses ;* à quoi les procureurs-syndics tiendront la main ; et dont ils certifieront le PROCUREUR-GÉNÉRAL-SYNDIC incessamment,

Délibéré par MM. QUINOT, vice-président ; DEGUERRE, HUGO, DUBOIS BENOIST et HAMART.

Signés, POULLAIN-GRANDPREY, procureur-général-syndic ; Antoine DEGUERRE, HUGO, DUBOIS BENOIST, HAMART, QUINOT, vice-président et DENIS, secrétaire-général.

PAR LE DIRECTOIRE, signé DENIS, Secrétaire-Général.

A ÉPINAL,

Chez *HÆNER*, Imprimeur du Département des Vosges.